



LE BÉNÉVOLAT DE COMPÉTENCES : UNE NOUVELLE FORME DE SOLIDARITÉ

6

La MdA10 (maison des associations du 10^e) accueille à ce jour plus de 350 associations. Ces associations disposent de moyens administratifs mis gratuitement à disposition par la Ville de Paris (accès aux ordinateurs, à Internet, à des salles de réunion ...) Les associations peuvent se domicilier à la MdA10 et y disposer d'une boîte à lettres permanente. Une d'entre elles, l'association PASSERELLES & COMPÉTENCES y est indirectement particulièrement active.

Passerelles & Compétences favorise, depuis 2002, le développement de ce nouveau bénévolat qui permet à chacun d'entre nous de mettre gracieusement ses compétences professionnelles au service d'associations de solidarité.

Cette association est installée dans les locaux de La Ruche qui réunit quai de Jemmapes entrepreneurs et associations ayant des buts sociaux et privilégiant l'innovation dans leur façon de concevoir et de conduire leur action. *Passerelles & Compétences* a ainsi développé un concept qui permet à tout citoyen de mettre gracieusement ses compétences professionnelles au service d'associations de solidarité lors de missions ponctuelles, en dehors de son temps de travail : un bénévolat de compétences qui dynamise l'engagement solidaire et constitue une nouvelle forme de solidarité au service des associations.

AGIR SUR L'IMAGE DU BÉNÉVOLAT

Le rôle de *Passerelles & Compétences* est de promouvoir le bénévolat en incitant des personnes qui ne pensent pas au bénévolat pour différentes raisons (image un peu négative, peu de connaissances du milieu associatif, manque de temps, vie professionnelle intense...) à s'investir dans cette nouvelle forme de solidarité.

Concrètement, *Passerelles & Compétences* a mis en place tout un dispositif qui accompagne et facilite l'action de donner ou de recevoir des compétences.



LES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

Passerelles & Compétences s'adresse à des associations de solidarité quels que soient leur taille et leur budget. Par solidarité, il faut entendre accompagnement de personnes en difficulté et aide apportée à des populations fragiles. L'environnement et le développement durable sont également perçus comme une solidarité auprès des populations à venir, sous réserve que les actions menées par les associations œuvrant dans ces domaines aient un impact social avéré.

DES EXEMPLES DE MISSIONS

Recruter un délégué général, rédiger un contrat, choisir une orientation stratégique, refaire une plaquette d'information, les bénévoles de *Passerelles & Compétences* interviennent au niveau de toutes les fonctions d'une association, qu'il s'agisse de la direction générale, des ressources humaines, de la partie financière et comptable, du marketing et de la communication, du droit ou de la gestion...

Le savoir faire de *Passerelles & Compétences* est de bien qualifier et cadrer la mission en fonction du bénévole comme de l'association. A partir de là, la mission peut prendre différentes formes : présence sur place ou échanges dématérialisés, une durée de quelques heures ou un suivi pendant plusieurs mois.

PASSERELLES & COMPÉTENCES EN CHIFFRES :

10 antennes en France

4 257 bénévoles

1 329 missions terminées

804 associations aidées



UNE GRANDE PRÉSENCE DANS LE 10^e

Passerelles & Compétences travaille avec une quarantaine d'associations du 10^e arrondissement, dont certaines ont été redirigées par la Maison des associations du 10^e, ce qui assure un relais d'informations efficace sur le bénévolat de compétences. Qu'elles interviennent dans le domaine de la solidarité internationale, du soutien scolaire, de l'insertion ou du commerce équitable, les retours sont très positifs, les associations se sentant aidées là où elles peuvent avoir des faiblesses.

CONTACT PRESSE

Isabelle Galloni d'Istria

Tél. : 06 18 18 01 45

igallonidistria@passerellesetcompetences.org



ASSOCIATIONS ! BÉNÉVOLES !

France Bénévolat est une association d'associations qui permet la rencontre entre bénévoles et associations. Elle promeut le bénévolat et accompagne les associations dans la gestion de leurs bénévoles, à travers notamment le passeport bénévole.

Vous êtes une association et vous recherchez un(e) bénévole.

Vous pouvez vous rendre sur le site Internet de France Bénévolat ou les contacter afin de définir ensemble les profils de bénévoles dont vous avez besoin : un bénévole pour quelle mission ? Dans quel cadre ? Pour combien de temps ?

Pour information, existe sur le site Internet de France Bénévolat un fonds documentaire actualisé régulièrement qui concerne, à titre d'exemple, « Bénévolat et retour à l'emploi » ; « Jeunes et bénévolat » ou encore « Retraités et bénévolat » ;

Vous avez du temps et vous souhaitez vous investir dans une mission de bénévolat. Comment procéder ?

Vous pouvez vous rendre sur le site Internet www.francebenevolat.org afin de consulter les annonces ou encore contacter

France Bénévolat. Dans le 10^e arrondissement, une permanence est tenue à la MDA 10 de 16h00 à 19h30 le mardi. Dans un premier temps, vous devez prendre rendez-vous par mail paris10@francebenevolat.org ou par téléphone au 06.84.98.27.62. Ensuite France Bénévolat vous reçoit afin de vous informer sur le tissu associatif du 10^e arrondissement et parisien. Avec France Bénévolat, vous étudiez l'éventail des possibilités en matière de bénévolat en fonction bien sûr de vos souhaits, de vos compétences et de votre temps disponible.

Le passeport bénévole, c'est quoi ?

Certaines personnes en recherche d'emploi souhaitent faire du bénévolat. France Bénévolat s'est dit qu'il serait intéressant de créer un outil qui viserait à valoriser le bénévolat dans le cadre d'une recherche d'emploi d'où l'idée du passeport bénévole.

Ce passeport permet la traçabilité des compétences acquises en tant que bénévole. C'est de plus, un outil qui facilite la gestion des bénévoles par les associations.

Vous souhaitez acquérir un passeport bénévole ? Vous pouvez vous rendre à la Maison des Associations du 10^e (aux horaires d'ouverture) ou encore vous rendre sur le site www.passeport-benevole.org.



www.francebenevolat.org

Permanence à la MDA 10, le mardi de 16h30 à 19h30, sur rendez-vous au 06.84.98.27.62 ou à paris10@francebenevolat.org